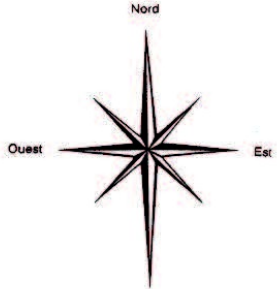


PLAN DE ZONAGE

Échelle 1 / 6.000°



4.1b - ENSEMBLE DE LA COMMUNE
avec application des PPR

PROJET ARRÊTÉ
par délibération du Conseil Municipal du :
27 août 2019

PROJET APPROUVÉ
par délibération du Conseil Municipal du :
06 mars 2020

Vincent BIAVIS - urbaniste - 73000 Chambéry
Tel : 06.80.01.82.51

- Légende :**

Zones urbaines :

 - u Zone urbaine dense du Chef-Lieu et des Esserts.
 - Uh Zone urbaine des hameaux.
 - uz Zone d'Aménagement Concertés (ZAC) de Grand Champ.
 - Uep Secteur destiné à des équipements d'intérêt collectif et services publics.

Zones à urbaniser

 - 1AU Zone à urbaniser à court ou moyen terme.
 - 2AU Zone à urbaniser à long terme.

Zones agricoles

 - A Secteur agricole.
 - An Secteur agricole à protéger en raison de sa forte valeur paysagère et/ou agromérique.

Zones naturelles

 - N Secteur naturel.
 - Nd Secteur de dépôt
 - Ni Secteur de la zone de loisirs.
 - Nla Secteur des restaurants d'altitude

Index environnemental

 - zh Zone humide.

Prise en compte des risques naturels - PPR du Giffre et PPRn des versants :

 - Zone rouge d'aléa fort : inconstructible
 - Zone d'aléa moyen
 - Zone d'aléa faible : constructible sous conditions
- -
 -
 -

